

L'agriculture Bio-Dynamique

Les fondements de l'agriculture bio-dynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Se basant sur une profonde compréhension des lois du vivant, cette agriculture ouvre des perspectives pour une réconciliation de l'homme avec la nature.

Dans une ferme bio-dynamique, on recherche l'harmonie entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages. Le domaine bio-dynamique forme une *individualité* qui doit tendre vers l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrage, engrais, semences, etc.) et la consommation d'énergie.

L'agriculture bio-dynamique se donne pour but de :

- régénérer les paysages,
- préserver et accroître la fertilité des sols,
- produire une alimentation saine et capable de fortifier les organismes humains,
- favoriser les relations entre producteurs et consommateurs.

Ces objectifs peuvent être obtenus grâce à la mise en oeuvre de procédés thérapeutiques (préparations bio-dynamiques) et au respect des lois de la nature et des rythmes cosmiques.

En partenariat avec :



Le lieu

La Ferme du Chêne
Thérèse Piel et Bernard Schmitt
35580 BAULON

02 99 85 34 27
bernard.schmitt06@laposte.net

Accès

La Ferme du Chêne se trouve à 25 km Sud Ouest de Rennes, sur la route de Lorient RN24. Sur la RN 24 prendre la sortie Saint Thurial - Baulon. Traverser le bourg de Saint-Thurial. Continuer direction Baulon. Juste après le panneau de sortie de Saint-Thurial, prendre la 1ère à droite. Dans le hameau Les Métairies, à droite direction "Le Chêne", la ferme est à 800m.

Repas midi

Repas tirés du sac, chacun amène des produits qui seront partagés, soupe proposée par la ferme.

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique
Pôle Formation
5 place de la Gare 68000 Colmar
www.bio-dynamie.org

N° agrément formation professionnelle : 42680121868

Pour tout renseignement complémentaire sur les formations professionnelles:
Contact : Chloé Poitral
Tél. : 03 89 24 37 01 Fax : 03 89 24 27 41
ou sabd@bio-dynamie.org

Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

FORMATION PROFESSIONNELLE

Agriculture bio-dynamique : bases et pratique



En Ille et Vilaine
35580 Baulon

4 journées de formation
les 30 et 31 janvier 2012 et
les 27 et 28 février 2012

Agriculture bio-dynamique : bases et pratique

4 journées de formation
les 30 et 31 janvier et les 27 et 28 février 2012



Objectifs

Identifier et comprendre les concepts de base de l'approche et de la méthode bio-dynamique

Connaître les techniques spécifiques et aborder leur mise en pratique

Le programme

1ère journée : lundi 30 janvier (9h30-17h30) Approche méthodologique de la bio-dynamie

- Histoire de l'agriculture bio-dynamique
- Principes fondamentaux spécifiques
- Une autre approche du vivant
- Conception des règnes de la nature
- Notion d'individualité agricole, relations et équilibres dans l'écosystème

2ème journée : mardi 31 janvier (9h-17h30) Des bases à la pratique

- Préparations bio-dynamiques pour les cultures et les composts
- Qualité de l'eau, dynamisations, pulvérisations
- Eléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires
- Utilisation et respect des rythmes

Mise en pratique (dynamisation d'un compost, brassage d'une préparation)



3ème journée : lundi 27 février (9h30-17h30) La bio-dynamie appliquée aux cultures

- Agronomie : rotations, façons culturales
- Fertilisation et travail du sol
- Raisonnement de la protection phytosanitaire
- Aménagements paysagers et biodiversité
- Gestion de la fumure
- Gestion des adventices, parasites, maladies

4ème journée : mardi 28 février (9h-17h30) Approche d'un thème spécifique

Apports spécifiques et approfondissement : itinéraires techniques, application des préparations etc. en réponse aux demandes des participants.

Visite du domaine agricole

Les intervenants

René Becker, formateur en agriculture bio-dynamique, ancien éleveur.
Florian Bassini, ingénieur en agriculture, formateur en agriculture bio-dynamique, maraîcher et éleveur.
Bernard Schmitt, producteur en bio-dynamie sur la ferme qui accueille la formation.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de participants.

Votre bulletin est à retourner avant le 16/01/12 à :
MABD - Pôle Formation - 5 place de la Gare - 68000 Colmar
Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement (formation) libellé à l'ordre du MABD.

Formation agriculture bio-dynamique : bases et pratique

Bulletin d'inscription ILLE et VILAINE

Sous réserve de financement de la formation par VIVEA, les tarifs pour les 4 journées de formation sont :

- 0 €** pour les agricultrices, agriculteurs, conjoint(e)s collaborateurs, cotisant(e)s solidaires à jour de leur cotisation VIVEA
Date de naissance :/...../ 19.....

La formation est prise en charge par les fonds VIVEA et FEADER. Pour valider votre inscription, joindre un **chèque de caution d'un montant de 120 € (30 €/j)** à l'ordre du MABD. Ce chèque vous sera restitué à la fin de la formation si vous êtes présent sur toute la durée de la session et finançable par le VIVEA.

- Je joins une attestation MSA justifiant mon éligibilité au VIVEA
- 280 € (70 €/j)** pour les salarié(e)s agricoles et personnes prises en charge au titre de la formation professionnelle, techniciens, conseillers et autres. Et pour tous les stagiaires en cas de non financement des formations par VIVEA.
Demande individuelle à faire à votre FAFSEA ou fond de formation pour une **prise en charge partielle ou totale des frais de formation**. Devis fournis sur demande.

Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation

- - - - -

- 20 €** Adhésion 2012 annuelle obligatoire (sauf si vous êtes déjà adhérent au MABD en 2012)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

Hébergement proposé dans un gîte proche :

- Je réserve la nuit du 30 janvier 2012
- Je réserve la nuit du 27 février 2012

Le tarif pour le logement sera communiqué ultérieurement aux personnes qui s'inscrivent, il sera fonction du nombre de personnes. Le règlement pour l'hébergement s'effectuera le jour de la formation.